

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 4 juin 2020

Question écrite urgente

Enquête sur le foyer des Tattes : 5 ans après, un silence assourdissant !

En novembre 2014, un grave incendie ravageait un immeuble du plus grand foyer de Genève, situé sur la commune de Vernier. Les sinistrés étaient en partie en procédure d'asile, certains avaient failli être expulsés, malgré la procédure pénale intentée à l'encontre de l'Hospice général, responsable de la sécurité des lieux. Cinq ans après ce triste sinistre, l'enquête est au point mort, le silence assourdissant des autorités et la lenteur du Ministère public laissent perplexe alors que la majorité de nos concitoyen-ne-s se mobilise en faveur des plus démunis et attend un canton plus solidaire. Les autorités doivent assumer leur responsabilité et ne pas laisser les initiatives privées ou associatives remplir le travail de protection que le pouvoir judiciaire et le canton devraient assumer.

Je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. Où en est l'enquête aujourd'hui ?*
- 2. Quels manquements à la sécurité sont établis par cette enquête ?*
- 3. Où sont les sinistrés aujourd'hui ?*
- 4. Quelles mesures sont prévues pour que chaque sinistré de l'incendie puisse toucher l'indemnité à laquelle il a droit ?*
- 5. Quelles démarches le Conseil d'Etat a-t-il entreprises pour que les victimes puissent rester en Suisse, du moins jusqu'à leur indemnisation ?*
- 6. Quelles sont les mesures mises en place par le Conseil d'Etat pour protéger les mineurs non accompagnés ?*